

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Déposé / Reçu le



15143848

02 OCT. 2015

au greffe du tribunal de commerce
francophones de Bruxelles
Greffe

N° d'entreprise : 0825.440.997

Dénomination

(en entier) : **CLIMETECH**

Forme juridique : Société Privée à Responsabilité Limitée

Siège : Chaussée de Haecht 663 à 1030 Bruxelles

Objet de l'acte : Démission d'un gérant, Nomination d'un second gérant, transmission de parts et transfert du siège social

D'un procès verbal en date du 1^{er} Octobre 2015, il résulte que l'assemblée générale extraordinaire des associés de la SPRL CLIMETECH a adopté les résolutions suivantes :

- L'assemblée accepte au 30 Septembre 2015 la démission du poste de gérant de Monsieur TASER Metin, domicilié à 1030 Bruxelles, Chaussée de Haecht n° 663.
L'assemblée décide également de leur attribuer, par un vote spécial et unanime, la décharge pour toute la durée de son mandat.
- L'assemblée accepte la nomination, au poste de second gérant Monsieur TASER Ali domicilié à 1030 Bruxelles, Rue Artan n° 35. Le mandat débute dès ce jour.
- L'assemblée approuve le transfert de 50 parts sociales de Monsieur TASER Metin, domicilié à 1030 Bruxelles, Chaussée de Haecht n° 663 à Monsieur TASER Ali. Le transfert de part fait suite à la convention de cession de parts signée en commun accord et sous seing privée.
- L'assemblée approuve également le transfert du siège social à l'adresse suivante :
« Rue de l'Agriculture n° 37-39 à 1030 Schaerbeek »

La nouvelle répartition des parts se présente comme suit :

- KARA Tahir	: 50 parts
- TASER Ali	: 50 parts
- TASER Metin	: 0 part

Pour extrait conforme,

KARA Tahir
Gérant

TASER Ali
Gérant

TASER Metin
Gérant démissionnaire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 13/10/2015 - Annexes du Moniteur belge